



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 57776

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur le statut des secrétaires de mairie-instituteurs. Il lui demande de lui préciser la suite que le Gouvernement entend réserver aux préoccupations exprimées par le syndicat national des secrétaires-instituteurs, lors du congrès national qui s'est tenu à Strasbourg, sur les conditions d'application de la réduction du temps de travail, en particulier pour les agents à temps non complet et sur la prise en compte de la situation particulière du secrétaire de mairie-instituteur en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57776

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 909